

le projet de restauration du « centre Salvandy » avance! Sauvez un patrimoine emblématique !

Un patrimoine emblématique en cours de sauvetage !



le projet de restauration du « centre Salvandy » avance! Sauvez un patrimoine emblématique !

Le sauvetage du centre Salvandy sous de bons auspices

Lundi 6 mars a Condom s'est déroulée la signature de la convention Fondation du Patrimoine avec la Communauté de communes de la Ténarèze et la Fondation du Patrimoine pour la souscription de soutien à la restauration du Centre Salvandy. Étaient présents Laurent Lameille, Délégué Départemental du Gers pour la Fondation du Patrimoine, Maurice Boison, Président de la Communauté de communes de la Ténarèze, et David Taupiac, Député du Gers.

Non loin de la cité épiscopale de Condom, la Communauté de communes de la Ténarèze souhaite réhabiliter ce site majeur de 3500m² et le transformer en un équipement structurant qui permettra d'impulser une nouvelle dynamique sociale, administrative et économique pour le territoire.

Ces travaux de grande ampleur seront réalisés en plusieurs tranches jusqu'en 2028. La première concerne l'aile Ouest qui abritera le Tribunal de Proximité, des services à la population et des services parapublics (santé, formation, ...) ainsi que des espaces ouverts à l'évènementiel et à la convivialité. Une attention particulière sera apportée à l'intégration environnementale du projet.

Réhabiliter un lieu de vie du XV^{ème} siècle à aujourd'hui

En 1587, un premier collège est fondé dans la maison noble de Mondon de Balzac. Puis l'établissement s'agrandit aux XVII^è et XVIII^è siècles, et jouit progressivement d'une notoriété au niveau national pour la qualité de son enseignement. Au XIX^è siècle, Narcisse-Achille de Salvandy, intellectuel et homme politique, attribuera les moyens nécessaires aux travaux de modernisation du collège où il fut élève : l'établissement prendra alors son nom.

Successivement collège des oratoriens sous l'ancien Régime, puis collège public au XIX-XX^è siècles, et siège d'un grand nombre d'associations et d'organismes publics, c'est un lieu qui appartient à la mémoire collective qu'il convient de réhabiliter. D'autant plus que certains éléments architecturaux sont protégés au titre des Monuments Historiques : le corps de logis Renaissance avec la Tour du Sénéchal (XV^è), la cour d'honneur, les façades et la toiture du bâtiment, les inscriptions XIX-XX^è au-dessus des portes des classes et les différents portails dont le porche du XVIII^è de l'entrée rue Saint-Exupéry.

Septembre 2023 - Début des travaux de la Tranche 1 - Décembre 2024 Fin des travaux de la Tranche 1 (prévision)



321913797_750399463276662_6638173589665699982_n.jpg



334493642_1426195168188954_1296580271162840933_n.jpg